

DELIBERATION CA091-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 18 septembre 2018.

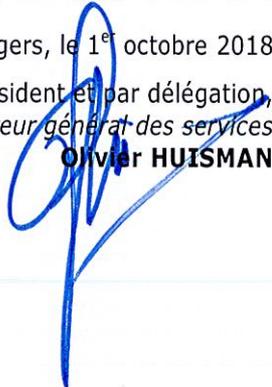
Objet de la délibération D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Le conseil d'administration réuni le 26 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création d'un certificat d'université pour le D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Fait à Angers, le 1^{er} octobre 2018
Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **08 octobre 2018**

Entreprendre et innover dans le tourisme

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ (possibilité)
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE (possibilité)
 - Création**
 - Renouvellement**
 - Modification**
 - Suppression**

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT :

UFR ESTHUA Tourisme-Culture

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) : RFI ANGERS TOURISMLAB

§ ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
DUCROQUET Aude	UA Esthua	MCF	0244688126	aude.ducroquet@univ-angers.fr

§ DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018-2019

Début des cours : octobre 2018

§ CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
UA ESTHUA	Christelle Boulicaut Christelle.boulicaut@gmail.com 02 44 68 86 84	DURAND Sylvie, sylvie.durand@univ-angers.fr , 02 44 68 81 06

Contexte / Opportunité / Originalité

Dans le cadre du programme régional Recherche Formation et Innovation en Tourisme, Angers TourismLab. souhaite développer et valoriser l'entrepreneuriat étudiant. En intégrant le réseau national des incubateurs en tourisme, France Tourisme Lab, ATL défend un positionnement de formation, d'incubation et d'expérimentation pour les étudiants et startups qui souhaitent développer leur entreprise et leurs projets en innovation touristique. Un appel à projets va être lancé afin de sélectionner des porteurs de projets qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement via l'incubation ou d'un cursus pédagogique afin d'affiner leurs connaissances managériales et sectorielles. Enfin, beaucoup de créateurs de start up en tourisme n'ont aucune formation en tourisme. Ce diplôme universitaire est là pour leur fournir (présentation en annexe 1).

L'UFR ESTHUA Tourisme et Culture fort de sa compétence en tourisme souhaite inciter ses étudiants à la création d'entreprise. Dans le cadre des masters, une spécialisation « création d'entreprise » a été ouverte sur les deux années (M1 et M2) prévoyant 96h d'enseignements sur ce domaine. Pour permettre aux étudiants, porteurs de projets, d'aller plus loin dans le développement de leur entreprise, d'autres modules leur seront proposés. L'accès à ses modules sera ouvert à tout étudiant (UA et Hors UA) souhaitant se familiariser avec la création d'entreprise ou de se former en fonction de leur besoin pour monter leur propre entreprise, mais également aux entrepreneurs (non-étudiants) souhaitant bénéficier de formation en tourisme, communication, numérique... Pour justifier de ces formations, les apprenants pourront (en fonction du nombre de modules suivis et validés) prétendre à un diplôme d'université, une certification d'université ou une attestation universitaire. Il est à noter que cette formation a été élaborée en collaboration avec Pépite et l'UA Factory et que ce partenariat se matérialisera de différentes manières (présenté ci-après) en respectant les missions de chacun.

Date de passage du CFVU	<u>26 mars 2018</u>		
Date de passage au CA	<u>03/04/2018</u>		

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

- Formation Initiale Formation Continue

Code NAF

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Le diplôme universitaire s'adresse :

- à des étudiants ayant un projet en création d'entreprise en formation initiale
- à des salariés, demandeurs d'emplois et créateurs d'entreprise touristique en formation continue désireux de créer leur entreprise ou de développer leur entreprise naissante

Pré requis nécessaire

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 25

Seuil d'ouverture (effectif minimum) : 3

Procédure de recrutement

Le jury de recrutement se compose des intervenants de la formation et est présidé par le responsable universitaire de la formation ou par un universitaire désigné. L'admission est prononcée sur dossier, sur un projet de création d'entreprise et un entretien individuel.

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DUCROQUET Aude	UA -Esthua	MCF	Aude.ducroquet@univ-angers.fr
DUHAMEL Philippe	UA- Esthua	PR	Philippe.duhamel@univ-angers.fr
PRINTEMPS Laure	ATL	Chargée de développement	Laure.printemps@univ-angers.fr
JARRY LETHU Cécile*	UA- Droit/éco Gestion	MCF	cecile.jarrylethu@univ-angers.fr
PLUNIAN Antoine*	UBL	Pépité chargé de mission	antoine.plunian@u-bretagneoire.fr

* en tant que membres du comité d'engagement Pépité qui délivre le statut SNEE

Conditions de Validation d'acquis :

VAPP, validation d'études

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

- maîtriser les enjeux du secteur du tourisme
- développer des compétences utiles à la création d'activités dans le domaine touristique
- permettre aux étudiants d'être créatifs, innovants en vue de création de startups dans le domaine du tourisme

Compétences visées par l'obtention du diplôme

- expertise métiers dans le tourisme
- compétences managériales
- créativité et d'innovation
- compétences de communication et de gestion

Métiers/Profils concernés par la formation

- créateur ou repreneur d'entreprises touristiques
- manager dans le secteur du tourisme
- chargé de mission dans le secteur touristique

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 128 h et 40 h de coaching

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires
 Autre : précisez (octobre à mars)

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...): d'octobre à mars

PROGRAMME DETAILLE

En fonction des publics, le programme est personnalisé et personnalisable. 11 blocs de 16h seront proposés :

B1 : Initiation au Tourisme

→ présentation du secteur du tourisme (MOOC)

B2 : Tourisme approfondi

→ enjeux du tourisme de demain

B3 : Création d'entreprise

→ business plan financier et stratégique

B4 : Création approfondie

→ gestion de la première année, financement, propriété intellectuelle

B5 : Etude du marché

→ étude de marché, concurrence/ benchmarking, analyse de données statistiques

B6 : Numérique : avec l'ISTIA (aspects techniques, objets connectés)

B7 : Communication et commercialisation

→ négociation, plan de communication, pitcher

B8 : Communication numérique

→ site web, PAO et réseaux sociaux

B9 : Innovation

→ stratégie d'innovation et de développement, pensée design et marketing expérientiel

B10 : Créativité (cours avec les M1 spécialisation création d'entreprise)

→ séminaire immersif

B11 : Information

→ veille, traitements d'informations, systèmes d'informations, big data

Des conférences et rencontres avec des chefs d'entreprises complètent le dispositif (16h)

Du coaching est également proposé avec un entrepreneur (parrainage), une banque, un institutionnel et un enseignant (encadrant) (30h)

Les conférences et le coaching sont obligatoires pour le DU et le CU.

Possibilité de réaliser un stage

Possibilité pour les étudiants inscrits en DU d'obtenir le SNEE (statut national d'étudiant entrepreneur), de suivre les ateliers proposés par « Pépite », de suivre le programme JEDI Millenium de l'UA factory (désir d'entreprendre, développement personnel, motivation, désirabilité), de bénéficier des ressources de l'UA Factory et d'intégrer un incubateur dans le réseau régional des technopôles (sous réserve d'acceptation des dossiers).

Les étudiants de l'Esthva inscrits en spécialisation création d'entreprise suivront obligatoirement B3 et B4 (dispenses accordées pour B1, B5 et B10) et les conférences professionnelles. Si ces étudiants veulent valider le DU ils devront choisir 2 blocs supplémentaires.

Les étudiants de l'UA inscrits en master pourront suivre (sous réserve d'acceptation) librement les blocs B3 et B4 et bénéficieront d'une attestation, dans le cadre d'une offre de formation en entrepreneuriat et en innovation (cadre MESR).

Les étudiants de l'UA inscrits en master ou hors UA (niveau master), disposant d'un projet de création d'entreprise en tourisme (sous réserve d'acceptation), pourront s'inscrire au DU en choisissant 7 blocs (dont obligatoirement les blocs B1, B3 et B4).

Les étudiants inscrits en DU étudiant entrepreneur (adossé SNEE-Pépite) bénéficieront d'un accès gratuit à un bloc de leur choix et pourront accéder aux autres blocs en modulaire (selon le tarif en vigueur).

Les entrepreneurs (hors étudiants) pourront s'inscrire au DU (en FC) et choisiront 7 blocs au choix, ils pourront également opter pour B1, B3 et B4 (et obtenir un certificat Universitaire) ou s'inscrire par module (et obtiendront une attestation de formation).

Chaque bloc sera accessible en modulaire.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE et SCENARIO PEDAGOGIQUE

*L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants chercheurs, de professionnels dont des créateurs d'entreprise
Le conseil pédagogique aura pour mission de parfaire les axes pédagogiques afin de permettre aux apprenants de
pouvoir s'insérer comme entrepreneur innovant dans le secteur touristique.*

B1 : MOOC (Philippe Violier, Philippe Duhamel et Hélène Pébarthe-désiré) en autonomie

B2 : par Philippe Violier (cours spécifique)

B3 : réalisation du business plan des créateurs avec l'aide de Sébastien Gourbel (objectif innovation) et Aude Ducroquet

B4 : cours assurés par des techniciens : INPI, banque, le centre de formalités des entreprises...

B5 : en parallèle avec la spécialisation création d'entreprise 1^{ère} année (cours assuré par Arthur Thénot gérant de Tierra Latina) en janvier -février

B6 : cours avec l'ISTIA Alexis Todoskoff , Alain Godon

B7 : Emma Larnaudie

B8 : le cours sur les PAO sera en parallèle avec la spécialisation 10 (outil de communication numérique) et les cours de création d'un site web et des réseaux sociaux (possibilité d'ajouter le cours visibilité sur internet) avec la spécialisation 9 tourisme et marketing digital (Olivier Hu (en janv fév), Sébastien Gonzales (nov déc)),

B9 : cours en parallèle avec la spécialisation 21 innovation et design cours assurés par Aude Ducroquet (janv-fév) ,Françoise Tricoire et David Martin (nov-déc)

B10 : cours en parallèle avec les M1 spécialisation création d'entreprise assuré par David Martin sous forme immersive (janv-fév)

B11 : cours en parallèle avec la spécialisation observation et analyse des données des champs du tourisme et de la culture, Anne Rey

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

§ CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Les étudiants seront évalués sur un business plan stratégique et financier relatif à leur projet de création (en fonction des modules suivis)	1	<ul style="list-style-type: none"> - Un rapport écrit - Présentation orale de ce dossier devant deux personnes du corps professoral. - Un pitch final devant un jury de professionnels 	CC Chaque bloc choisi sera évalué par le dossier (rapport écrit) et fera l'objet d'une note.

§ **CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)**

Le DU sera obtenu si la moyenne des notes est supérieure à 10. Une session de rattrapage sera proposée

Le DU pourra être mené exceptionnellement sur 2 années universitaires, l'apprenant pourra donc valider une partie des blocs lors de la première année et le reste lors de la seconde année

Le CU sera obtenu si la moyenne des notes des 3 blocs est supérieure à 10. Une session de rattrapage sera proposée

Le CU pourra être mené exceptionnellement sur 2 années universitaires, l'apprenant pourra donc valider une partie des blocs lors de la première année et le reste lors de la seconde année

Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

§ **COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :**

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Ducroquet Aude	UA	MCF	Aude.ducroquet@univ-angers.fr
Duhamel Philippe (président du jury)	UA	PR	Philippe.duhamel@univ-angers.fr
David Martin	UA	PAST	David.martin@univ-angers.fr
Arthur Thénot	UA	professionnel	arthur@tierralatina.fr

§ **SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT**

Possibilité d'une seconde présentation du business plan stratégique et financier sur avis du jury avant fin octobre N+1

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules

Formation initiale :

Pour le DU : 150 € (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)

Pour le CU : 150 € (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)

Pour les modules : 50€ par module

Les étudiants inscrits à l'Université d'Angers ou sur statut SNEE bénéficient de tarifs spéciaux explicités en page 5.

Formation continue :

Pour le DU

Financement individuel : 2000 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 3000 €

Pour le CU

Financement individuel : 1200 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 1200 €

Pour les modules

Formation continue : 400 € (Pas de Droits Universitaires) par module

*conditions particulières pour les jeunes diplômés

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le DU se base sur une spécialisation existante et sur des modules existants (mutualisation)
Aussi ne seront financés (cours spécifiques) que les blocs B1, B2, B6 et B7 ainsi que les heures de coaching 5h en collectif et 10h en individuel

		Niveau	L & LP	M	Validité
			1	0	1
					* cf feuille "F mix grille tarif2016_2017"
RECETTES					20 500,00 €
		nb. stagiaires	Tarif *	Total	
	Financement org. tiers	5	3 000,00 €	15 000,00 €	
	financement individuels, demandeurs d'emploi financés	2	2 000 €	4 000,00 €	
	demandeur d'emplois non financés				
	formation initiale	10	150,00 €	1 500,00 €	
	inscription par modules	0	400 €	- €	
	Total :	17		20 500,00 €	
	total hors modules	17			
Total droits universitaires en sus				3 214,70 €	
DÉPENSES (personnel+fonctionnement+ logistique)					16 399,98 €
>> Poste personnel enseignants					
	Responsabilité coordination pédagogique	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	7		10,5	456,54 €
	Sous-total	7	0	10,5	456,54 €
	Enseignement	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	32		48	2 087,04 €
642	Autre intervenant(heures vacation)	16		24	1 411,20 €
	Sous-total	62	0	72	3 498,24 €
	conférences	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
642	Enseignants titulaires (heures complémentaires)		16	16	
	Autre intervenant(heures vacation)		16	16	
	Sous-total	0	16	112	0,00 €
	Coaching	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)		170	170	7 391,60 €
642	Vacataires (heures vacation)		5	5	294,00 €
	Sous-total	0	175	175	7 685,60 €
	cout surveillance examen	nbre examen	nbre d'heure td/examen	nb. heures éq.TD	
	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	- €
	Autre intervenant(heures vacation)			0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €
Total poste personnel :				258	11 640,38 €
>> Fonctionnement					
606	Achat, fourniture et matériaux + frais structure)				
	Logistique : frais scolarité et gestion administrative de la formation	0,00 €			
		2 413,00 €			
618	Reproduction, numérisation et diffusion des documents pédagogiques – plateforme numérique	1 579,20 €			
623	Publicité / Communication (plaquette, diffusion, communication)	217,40 €			
624	frais remise de diplôme	450,00 €			
625	Déplacement, missions,	0,00 €			
626	Frais postaux	100,00 €			
	frais transport visites en entreprises	0,00 €			
628	Divers				
	Total fonctionnement :	4 759,60 €			
bilan financier				4 100,02 €	
Contribution FC		Contribution FC	20%	4 100,00 €	
Droits de base universitaires vers DFC		Droits de base universitaires vers	17	189,10 €	3 214,70 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante		DIFFÉRENTIEL pour la Composante			0,02 €

Marketing / Communication / Commercialisation

La spécialisation sera indiquée aux étudiants de l'ESTHUA lors de leur inscription ainsi que la possibilité d'inscription au DU

Une plaquette sera réalisée et présentée lors des salons étudiants, des journées portes ouvertes.

Un appel à projets sera lancé par Angers Tourism Lab en partenariat avec Angers Technopole. Les porteurs de projet sélectionnés auront la possibilité de s'inscrire au DU

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

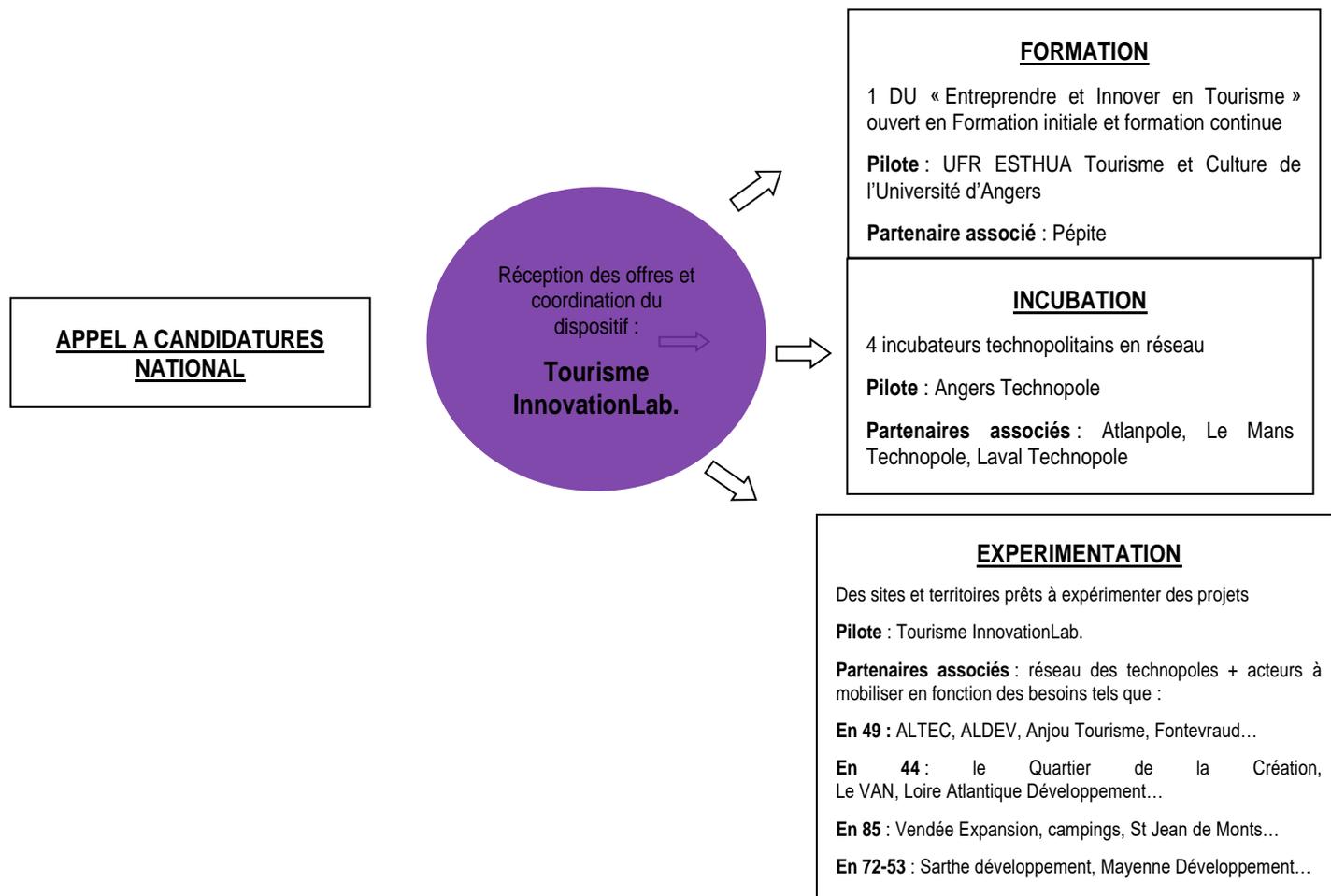
+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				

ANNEXE 1 :

Schéma 1 : Des partenaires impliqués dans le dispositif d'accompagnement



DETAILS DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les porteurs de projets sélectionnés par l'appel à candidature bénéficieront d'un parcours d'accompagnement associant de la formation, de l'incubation et de l'expérimentation.

Chaque projet sera accompagné par un chargé de mission dans son parcours sur-mesure et pourra bénéficier d'une dotation financière moyenne par projet de 10 000€ TTC avec un maximum de 15 000€ TTC destinée à soutenir le développement du projet innovant.

Un diagnostic individualisé dès l'entrée dans le dispositif permettra de construire le parcours d'accompagnement pour répondre aux besoins de chaque porteur de projet et structurer les étapes de formation, incubation et expérimentation.

- **Un accompagnement sur les spécificités du tourisme** avec de la formation via un Diplôme Universitaire « Entreprendre et Innover en Tourisme » (DU) à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture à Angers ouvert à la formation initiale et continue construit autour de modules parmi lesquels le tourisme, le numérique, la communication, l'innovation, la recherche et la création d'entreprise. Chaque module peut être suivi séparément en fonction du besoin en formation des inscrits en formation. La connaissance du secteur du tourisme est indispensable pour appréhender les marchés. Cette formation fournira des connaissances sectorielles pour permettre d'avoir une meilleure connaissance des acteurs, des rôles et du fonctionnement des marchés du tourisme.
- **Un accompagnement sur les aspects techniques** de la création d'entreprises :

Un dispositif d'**incubation** des projets réalisé dans l'une des technopoles de la Région des Pays de la Loire en fonction du projet (Angers, Nantes, LeMans, Laval) : les projets sélectionnés disposeront d'un accompagnement humain et technique pour construire une proposition de valeur via la réalisation de prestations externes pour valider un concept, construire une offre, une application, un service... Un coaching sera proposé sur l'ensemble des thématiques : financière, économique, commerciale, communication et relation presse.

Des ateliers thématiques organisés avec les professionnels du tourisme seront également organisés sur des problématiques précises.

- **Un accompagnement sur les aspects opérationnels d'expérimentation :**

La validation de l'innovation pourra passer par une phase de test et d'expérimentations auprès des clientèles. L'expérimentation permet aux sélectionnés d'affiner le concept, de réaliser des phases de tests, à grande échelle en profitant des infrastructures des collectivités, entreprises et sites touristiques partenaires et impliqués dans la réalisation de l'expérimentation. Le porteur de projet sera accompagné dans sa recherche de partenaires régionaux prêts à tester des innovations, dans l'élaboration des protocoles d'expérimentation ainsi que dans le financement de prestations externes (voir offre de financement).

- **Un soutien financier :**

Les porteurs de projets intégrant le dispositif d'accompagnement bénéficieront d'un soutien financier afin de couvrir les frais d'incubation et d'expérimentation définis dans le parcours individualisé d'accompagnement dans la limite de 15 000 TTC. A titre d'exemple, sont éligibles les frais suivants : la location d'un espace de co-working dans un espace situé en région Pays de la Loire, les frais liés à l'embauche d'un stagiaire, les frais de prestations externes d'études de marché, de réalisation de prototype, d'utilisation de panels clients...

La rémunération du porteur de projet ne peut être retenue dans ces frais. En complément de l'aide apporté par le dispositif, les projets pourront bénéficier d'autres aides financières régionales type CTI, PTI, Bourse French Tech, aide BPI...

- **Un accompagnement dans la visibilité du projet :** Les projets seront valorisés et promus dans le cadre des actions événementielles portées par les partenaires du projet.

ENJEU DU DISPOSITIF

Une visibilité à l'échelle nationale

Via un appel à candidatures national, le Dispositif d'Accompagnement à la Création d'Entreprise Innovante en Tourisme a pour objectif d'attirer des acteurs exogènes aux Pays de la Loire et permettre à la Région de devenir un territoire d'excellence pour l'accompagnement de porteurs de projets innovants en tourisme

Une intégration au réseau France Tourisme Lab porté par la Direction Générale des Entreprises

Grâce à ce dispositif d'accompagnement, le Tourisme InnovationLab. et ses partenaires s'inscrivent dans une dynamique nationale portée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) du Ministère de l'Economie et des Finances. Lancé en 2016, le réseau France Tourisme Lab est le réseau français d'incubateurs et d'accélérateurs dédiés au tourisme dans lequel on trouve également le Welcome City Lab. (Paris), Open Tourisme Lab (Nîmes), Deauville Up' (Deauville), Slow Tourisme Lab (Grand Est) et d'autres initiatives en émergence (voir carte page suivante).



Le réseau France Tourisme Lab est un **réseau ouvert et collaboratif pour faire naître une nouvelle génération d'entrepreneurs du tourisme de demain**. Le Ministère en charge du tourisme/DGE met l'innovation au cœur de sa stratégie avec l'ambition que la France devienne l'un des leaders mondiaux de l'innovation touristique et reste une destination séduisante et surprenante, susceptible d'attirer et de fidéliser les clientèles internationales.

La DGE poursuit ainsi un **triple objectif** :

- **Impulser l'esprit d'innovation** et favoriser les partenariats avec des structures d'accompagnement.
- **Valoriser les initiatives** et renforcer la visibilité des entreprises innovantes.
- **Parvenir à un bon maillage territorial** en fédérant, à terme, une quinzaine de structures (incubateurs ou accélérateurs) représentatives de chaque région française.

Cette stratégie a ainsi été confirmée lors du Comité interministériel du tourisme du 10 octobre 2017, France Tourisme Lab ayant été retenu comme étant l'une des actions prioritaires pour 2018.

Grâce au dispositif, la Région des Pays de la Loire se positionne sur l'entrepreneuriat étudiant grâce à la présence de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture qui représente la plus importante université en tourisme en France.

Carte de France Tourisme Lab : les structures lancées et les projets identifiés

